

Les références institutionnelles

1. Extraits du [décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006](#) définissant le **socle commun** de connaissances et de compétences

La maîtrise de la langue française / Le vocabulaire

Enrichir quotidiennement le vocabulaire des élèves est un objectif primordial, dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire. Les élèves devront connaître un **vocabulaire juste et précis** pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions

La maîtrise de la langue française / S'exprimer à l'oral

Il s'agit de savoir : **prendre la parole en public**, prendre part à un dialogue, un débat (prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue), **rendre compte d'un travail individuel ou collectif** (exposés, expériences, démonstrations...)

La culture humaniste / Attitudes

La culture humaniste que dispense l'école donne aux élèves des références communes. Elle donne aussi à chacun l'envie **d'avoir une vie culturelle personnelle par la pratique d'une activité culturelle, artistique ou physique.**

Les compétences sociales et civiques / Vivre en société / Capacités

Chaque élève doit être capable : de **respecter les règles**, de communiquer et de **travailler en équipe** (ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe), d'évaluer les conséquences de ses actes (savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive)

L'autonomie et l'initiative

Les principales capacités attendues d'un élève autonome sont les suivantes : **savoir respecter des consignes**, être capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution et rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser

L'esprit d'initiative / Capacités

Il s'agit **d'apprendre à passer des idées aux actes**, ce qui suppose savoir :

- définir une **démarche adaptée au projet**
- trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources
- prendre des décisions, **s'engager et prendre des risques en conséquence**
- prendre **l'avis des autres**, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe

2. **les programmes scolaires** de l'école élémentaire de 2002

- **exprimer corporellement**, seul ou en groupe, des images, des états, des sentiments
- **communiquer** aux autres des **sentiments** ou des **émotions**
- réaliser des « **actions acrobatiques** » mettant en jeu l'équilibre
- **s'exprimer librement** ou en suivant différents types de rythmes, sur des supports variés

3. **les documents d'accompagnement**

- dans le document [Éducation physique et sportive, des fiches d'accompagnement](#), retrouver la fiche « *art du cirque au cycle 3* » sur <http://www.eduscol.education.fr/D0048/primacc.htm>

1. Introduction

Ce travail se place dans le champ de compétences n° 4 des programmes 2002, *concevoir et réaliser des actions à visée esthétique et/ou expressive*.

Comme dans toute activité d'expression, le cadre d'action doit être souple et permettre aux élèves une exploration personnelle de la situation.

L'élève au cours de chaque séance doit jouer les trois rôles fondamentaux propres à ce champ de compétences : ACTEUR, SPECTATEUR, METTEUR EN SCÈNE.

Nous nous situons dans une démarche de pédagogie de projet. Afin d'impliquer au mieux les élèves dans leurs apprentissages, le projet doit se construire progressivement, avec eux, et en tenant compte des bilans régulièrement réalisés entre les séances d'apprentissage.

Pour aider à l'implication des élèves dans la réalisation de ce projet, il serait opportun qu'ils puissent assister à un spectacle de cirque (*en vrai* ou vidéo).

Nous avons choisi deux activités supports : jonglage et expression/communication.

Les objectifs plus particulièrement visés sont :

- développer des habiletés motrices dans le domaine « Manipulations/jonglerie » : jongler, lancer, rattraper, faire tourner...
- développer des compétences d'expression et de communication par la mise en œuvre de diverses actions motrices destinées à faire rire, à émouvoir, à surprendre...
- traiter les activités précédentes pour construire un numéro : une entrée, un milieu, une fin, en solo, en duo ou en trio et plus, en « embarquant » le spectateur pour le surprendre et le troubler.

2. Exemple de situation d'évaluation

Chaque groupe de 4 élèves présentera en **fin de module** une **chorégraphie** qu'il aura mise en scène en tenant compte des contraintes suivantes :

- chaque élève devra réaliser, à un moment donné, une prestation individuelle (jonglage, acrobatie ou équilibre) ;
- les élèves devront réaliser au moins 2 prestations à 2 (jonglage, acrobatie ou équilibre) ;
- les élèves devront réaliser une prestation à 4 (jonglage, acrobatie ou équilibre) ;
- chaque élève devra, à un moment donné, intervenir seul devant le public pour assurer le lien entre les différents numéros.



La scène sera limitée en surface, les zones d'entrée et de sortie seront matérialisées.

Les élèves devront organiser l'ordre d'apparition des prestations, les déplacements sur la scène et les transitions entre les numéros. Il est possible de combiner le jonglage et l'équilibre. Tous les élèves ne sont pas obligatoirement toujours présents simultanément sur la scène. Ils devront veiller à maintenir une intensité à la chorégraphie et éviter les blancs. Les différentes prestations doivent trouver une cohérence pour le public.

L'utilisation d'un support musical est possible.

3. Exemple de mise en œuvre : un module d'apprentissage

PREMIÈRE PHASE : DÉCOUVERTE (1 à 2 séances)

Ces premières séances sont consacrées à la découverte du matériel et de ses caractéristiques :

- ❖ Matériel minimal à prévoir : 12 balles de jonglage, 12 anneaux plats de couleurs différentes, 8 assiettes chinoises et leurs bâtons, 12 foulards de couleurs différentes, 6 tapis.
- ❖ Aménagement et matérialisation des différents espaces dans la salle, en fonction des objets proposés.
- ❖ Organisation de la classe en 5 groupes sur 5 ateliers
- ❖ Présentation des ateliers, du matériel des consignes de sécurité élémentaire :
 - Rester dans l'espace de son atelier.
 - Veiller à ne pas faire mal aux autres > espace de travail suffisant et conscience des risques particuliers (bâtons, anneaux...)

- ❖ Activité des élèves en jonglage:

- Consigne : « Dans chaque atelier, jongler, individuellement, avec un ou deux objets... »
- Critères de réussite :
 - Lancer et rattraper son objet 5 fois de suite de la même main.
 - Lancer son objet d'une main et le rattraper de l'autre, 5 fois sans le perdre.
 - Mêmes critères avec deux objets.



- ❖ Activité des élèves en acrobatie/équilibre

- Travail individuel ou par 2 maximum
 - Déplacements, rotations, postures, équilibres avec ou sans matériel en jouant sur le nombre d'appuis au sol
- ❖ Rotation des élèves dans les cinq ateliers durant la séance.



À l'issue de ces premières séances, un bilan permet de faire le point sur les réussites et les difficultés et d'affiner le projet .

DEUXIÈME PHASE : APPRENTISSAGE (4 à 6 séances)

À partir des contraintes de la mise en scène (voir situation d'évaluation), les élèves travaillent leur chorégraphie par groupes de quatre. Durant cette phase, chaque élève devra s'impliquer dans les trois rôles : acteur, metteur en scène, spectateur.

- L'enseignant repérera et mettra en avant les « techniques » remarquables trouvées par les élèves. Il construira ainsi avec les élèves un inventaire écrit des savoir-faire (jonglage, acrobatie ou équilibre) qui sera utile pour préparer la chorégraphie et organiser l'observation du spectateur.
- L'enseignant organisera, aussi souvent que nécessaire, des temps d'apprentissage des techniques du cirque (par groupe ou classe entière). Il s'appuiera sur l'inventaire réalisé. Il travaillera aussi sur les paramètres de la mise en scène : entrée, sortie, occupation de l'espace, enchaînement, orientation/ public, tenue, salut...

- L'enseignant cherchera à enrichir les réponses des élèves en apportant des éléments de complexification (nombre d'éléments de jonglage, nombre d'élèves concernés, déplacements, rythme...)
- L'enseignant organisera à chaque séance un temps de représentation pour aiguiser l'observation et la critique des spectateurs. Il donnera un nombre limité d'observations à effectuer par groupe ou par élève.

EXEMPLE DE SÉANCE

- échauffement, 15 minutes :
 - déplacements sur musique
 - articulaire : nuque (culbuto), poignet, cheville (quadrupédie), placement du dos (dos rond – dos creux)
 - équilibre : prendre des postures (statues)
 - déplacements dans l'espace : jeu du salut
 - reprise d'un ou deux exercices vu dans l'inventaire (jonglerie ou acrobaties)



- séance 40 minutes
- rappel des consignes de sécurité et des contraintes de mise en œuvre (situation d'évaluation et inventaire construit)
- organisation de la classe en groupes de 4 dans un espace scénique orienté. Travail des chorégraphies pendant un temps d'environ 10 minutes.
- circulation de l'enseignant sur les différents groupes. Il repère alors une technique remarquable dans un groupe (exemple jonglage seul à 3 foulards) et une difficulté récurrente pour la présentation des numéros (l'élève parle tout en faisant du bruit en se déplaçant)



- retour classe entière, présentation de la technique par le groupe
- mise en place de situations d'apprentissage visant à acquérir cette technique par tous et à améliorer la qualité des présentations
- retour en groupe pour travail des chorégraphies
- en fin de séance, 2 groupes pris au hasard présentent leur chorégraphie ; l'enseignant précise des critères d'observation aux spectateurs et organise un bilan sous forme d'échange oral



TROISIÈME PHASE : ÉVALUATION

Mise en place du projet (à l'interne ou à l'occasion d'une fête) devant un public. Cette séance permet une évaluation des apprentissages :

- par l'impact sur le public
- par le respect des contraintes de la mise en scène (prise en compte par l'enseignant ou les élèves)
- par la maîtrise des techniques des arts du cirque (prise en compte par l'enseignant ou les élèves)

4. Ressources

- **Débuter le jonglage jusqu'à 3 balles en 3 étapes**, animations plus explications, des vidéos qui aident à comprendre le jonglage <http://didier.arlabosse.free.fr/balles/debut3.html#etape1>
- **Fiches et animations**, plus techniques : différents niveaux de jonglages (classiques, difficiles, originales) <http://mogador.club.fr/jongle/accueil.htm>
- **EPS1 n°129**, septembre/octobre 2006, pages 21-22 et 30-31, disponible auprès des CPC EPS
- Des exemples de **figures d'équilibre à 1 ou 2** utilisables avec les enfants : <http://perso.wanadoo.fr/guy.maconi/cirque/acrosport/situationsdemiseenacrobatie-pyramide.htm>
- Des exemples de **figures d'équilibre à 3** (attention aux règles de sécurité) : <http://ecoles33.ac-bordeaux.fr/Lormont-Gtressan/ce1/acrogym.htm>
- Des exemples de **musiques** (demandez à votre CPC EPS)
 - *Saltimango* et *Nouvelle expérience* de la compagnie du Cirque du soleil
 - *Musique de cirque* (Cocktail collection)
 - *Salto musicale* (édition Roncalli)
- **Le Cirque** de J. FIJALKOW, J. GARCIA et C. CAYRE chez Magnard documents (cycle2)
- **Métiers et Arts du cirque** de F. et D. SCHOELLER. Cahiers pédagogiques à l'usage des éducateurs, des enfants et des parents, Figaro Scope